

**COMMUNE DE CHAUMONT-SUR-LOIRE**  
**Département de Loir et Cher**

Dans sa séance du 30 mars 2022, le Conseil Municipal a décidé :

- D'approuver le compte rendu du Conseil Municipal di 8 mars 2022
- L'installation du nouveau Conseiller Municipal
- La création des deux postes saisonniers pour le camping.
- La création d'un poste de gardien saisonnier pour le camping.
- D'autoriser le Maire à signer le bail du Mobil-home au profit du gardien du camping.
- D'autoriser le Maire à signer la convention avec le Pays des Châteaux pour la location de l'office du tourisme
- D'autoriser le Maire à signer les documents en vue de la vente de l'Office du Tourisme
- D'approuver le règlement de location de la salle de la Renaissance
- D'autoriser le Maire à signer une assurance pour les déplacements de mission au profit des collaborateurs et administrateurs
- D'autoriser le Maire à signer les documents en vue de la demande de subvention LEADER
- D'autoriser le Maire à signer les documents pour l'achat d'un terrain
- De voter de taux d'imposition 2022
  - Taxe foncière bâtie : 49.05 % (taux du Département inclus)
  - Taxe foncière non bâtie : 67.45 (taux du Département inclus)

La suppression de la taxe d'habitation est compensée par l'attribution du taux de la taxe foncière bâtie du Département à laquelle est appliquée un coefficient correcteur.

- D'affecter le résultat budget camping 2021
  - c/1068            0 € (recettes investissement)
  - c/002            + 110 396.95 € (recettes de fonctionnement)
- D'affecter le résultat budget commune 2021
  - c/1068            + 0 € (recettes investissement)
  - c/002            + 194 308.89 € (recettes fonctionnement)

- D'examiner et de voter du compte administratif camping 2021

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	RESTES A REALISER
<b>DEPENSES</b>	60 486.14	134 943.01	0
<b>RECETTES</b>	102 561.51	245 339.96	0
<b>Excédents</b>	42 075.37	110 396.95	0

- D'examiner et de voter du compte administratif commune 2021

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	RESTES A REALISER
<b>DEPENSES</b>	352 901.82	763 076.39	717 761.00
<b>RECETTES</b>	340 259.32	957 385.28	711 222.00
<b>DIFFERNECE</b>	-12 642.50	194 308.89	

- D'examiner et de voter le compte de gestion pour le budget camping 2021
- D'examiner et de voter le compte de gestion pour le budget commune 2021
- De rembourser les frais de personnel camping à commune année 2022 : 50 000.00€
- Les subventions communales 2022 : **8053. 00€**
- D'approuver le budget primitif 2022 pour le camping
- D'approuver le budget primitif 2022 pour la commune
- D'approuver le programme d'investissement 2022 pour le camping

<b>DEPENSES EN EUROS</b>	
<b>Intitulé</b>	<b>Montant Euros</b>
Bungalows	20 000.00
Réserve travaux bloc sanitaire	26 400.00
Remorque pour bungalows	3 250.00
Autres immobilisations	18 179.90
Tondeuse autoportée	9 323.66
Aménagement Entrée Camping	12 828.60
<b>TOTAL</b>	<b>89 982.16</b>

- D'approuver le programme d'investissement 2022 pour la commune.

➤ <b>DEPENSES EN EUROS</b>			
<b>Article</b>	<b>Objet</b>	<b>Propositions</b>	<b>RAR</b>
020	Dépenses imprévues	47 903.81	
1641	Emprunts	62 113.89	
2031	Frais d'études CEREMA + MAISON BONNIGAL	50 000.00	
2118	Terrains	0	15 000.00
2121	Plantations d'arbres	3 000.00	

2128	Décoration de Noël +fleurissement	7 000.00	
21318	Travaux local incendie Toilettes sèches	0	13 398.00
2138	Maison Bonnigal+ Mobil home guinguette	23 000.00	115 000.00
2151	Voirie+ parking école	86 450.5000	
2152	Ralentisseurs+ Point lumineux abris bus	12 369.00	2 431.00
2315	Aménagement Bords de Loire	31 444.00	571 932.00
2158	Signalétique	10 000.00	
2188	Four	8 000.00	
2183	Matériel de projection	5 000.00	
2184	Aménagement salle mairie	22 000.00	
	<b>TOTAUX</b>	<b>368 281.20</b>	<b>717 761.00</b>
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>1 086 042.20</b>	

➤ Questions diverses/

- Organisation des élections (voir planning)

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 22h37

« Extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal »

Fait à Chaumont sur Loire, le 12 MARS 2022

Le Maire,  
B. MARSEULT